

Administration du système : gestion des années académiques

[Revenir à la page principale](#)

2. Gestion des tarifs de l'année en cours

2. Gestion des tarifs de l'année en cours :

Début tranche d'âge	Fin tranche d'âge	Exemption	Cotisation	Minervat	Description du tarif	Début
1905-01-01	1999-12-31	01	115,00	0,00	01 - Elève bénéficiant du revenu d'intégration	
1905-01-01	1999-12-31	02	115,00	0,00	02 - Enfant à charge d'un bénéficiaire du revenu d'intégration	
1905-01-01	1999-12-31	02	75,00	0,00	02 - étudiant + de 18 ans à charge d'un bénéficiaire du revenu d'intégration	
1905-01-01	1999-12-31	03	115,00	0,00	03 - Chômeur complet indemnisé	
1905-01-01	1999-12-31	06	115,00	0,00	06 - Titulaire enfant inscrit dans un établissement de l'ESAPRI (le moins âgé)	
1905-01-01	1999-12-31	07	115,00	0,00	07 - Elève inscrit en HA et suivant un cours ACA dans un autre domaine	

Quand l'année académique est en préparation, Lesahr^{web} affiche une colonne Éditer avec les commandes [[Détails](#)] et [[Supprimer](#)]. Cette dernière commande n'est pas disponible si l'année académique possède le statut "Historique" ou "En cours".

La liste est triée par Début, Fin, Exemption, Description ; ça permet d'observer qu'il n'y a pas de "trou", c'est-à-dire une tranche d'âge non répertoriée.



[[Édition massive des tarifs](#)]



Édition

Administration > Gestion des années académiques > Édition d'une année > Édition d'un tarif

Année : 2017

Début tranche d'âge (*) : 1905-01-01

Fin tranche d'âge (*) : 1999-12-31

Montant cotisation (*) : 0

Montant minervat (*) : 0

Exemption : 01 - 18, autre cas, né(e) avant le 15/10/1999

Par défaut : ☒

Description du tarif : 01 - autre cas, né(e) avant le 15/10/1999

(*) - champ obligatoire

[Annuler] [Valider]

Les rubriques :

- Début tranche d'âge : notez au format AAAA-MM-JJ où
 - AAAA est l'année
 - MM le mois, obligatoirement en 2 chiffres, 01 pour janvier, 09 pour septembre, 11 pour novembre
 - JJ le quantième du mois, aussi en 2 chiffres

- Fin tranche d'âge: idem

- Montant de la cotisation : certaine école demande une cotisation pour toute inscription, c'est généralement un forfait annuel.
Pour gratuit, notez 0 (zéro)

- Exemption : le contenu du menu est défini dans [Administration du système : gestion des années académiques, clauses d'exemption](#)

La tranche d'âge déterminée par Début/Fin impose un choix cohérent de l'exemption. Ça n'aurait pas de sens de choisir "moins de 12 ans / né(e) après le ..." pour une tranche d'âge de plus de 18 ans ! Le choix détermine aussi le montant du minervat à réclamer à l'élève.

- Par défaut ; l'assistant aux inscriptions s'en sert pour déterminer le tarif par défaut selon l'âge

de l'élève. Il faut donc cocher une et une seule case par tranche d'âge, représentant le cas le plus répandu (Vous ferez des économies d'encodage).

- Description du tarif : notez votre libellé qui évite toute ambiguïté lors de l'encodage d'une inscription

[Revenir à la page principale](#)

From:

<https://www.lesahr.be/dokuwiki/> - **LesahrDoc**

Permanent link:

https://www.lesahr.be/dokuwiki/doku.php/admin_annees_academiques_tarifs?rev=1502136151

Last update: **20/06/2021 12:40**

